

# Rapport d'activités 2016

## Version synthétique

Plan d'actions	Rapport d'activités
<b>1. Les projets européens</b>	
<p><b>Gestion du portefeuille Aramis dont l'InterMire est chef de file</b></p>          <p>Organisation de réunions d'accompagnement.</p>	<p>L'InterMire a reçu tardivement (22 mars 2016) la confirmation de sa charge et de ses missions de chef de file du portefeuille Vers et dans l'emploi : Des Mire pour l'avenir pour la programmation 2014 – 2020. Par conséquent, l'organisation des activités prévues dans ce domaine en a été perturbée.</p> <p>De surcroît, l'InterMire a dépensé une énergie importante, en 2016, afin de clarifier avec l'Agence et les autres pouvoirs subsidiant l'additionnalité du financement européen. Suite à la décision du Cabinet communiquée au Mire le 6 juillet 2015, l'InterMire n'a cessé de demander la production d'un document opposable cristallisant celle-ci et de tenter d'aider à répondre aux multiples questions que cette décision soulevait. Ces éléments ont notamment abouti à une réunion technique le 3 juin 2016 en présence de toutes les parties concernées.</p> <p>L'InterMire a organisé deux Comité d'accompagnement du portefeuille : le 15 juin 2016 et le 23 novembre 2016. Chacun de ces Comité a permis aux opérateurs de recevoir, en direct, des précisions techniques sur certains règlements de l'Agence et à l'Agence et aux Cabinets, ainsi qu'aux représentants du SPW et du Forem, d'être informés de l'état d'avancement des projets et d'entendre des exemples de bonnes pratiques en Mire. Le</p>

<p>Rédaction de rapports.</p>	<p>premier Comité a également permis de valider le Règlement d'Ordre Intérieur de ce Comité.</p> <p>Un document de présentation des résultats (financiers et méthodologiques) ainsi que des principaux faits saillants de 2015 a été rédigé par l'InterMire et transféré aux participants dans le cadre de la première réunion du Comité d'accompagnement.</p>
<p>Préparation des auto-évaluations intermédiaires.</p>	<p>L'évaluation intermédiaire des projets Aramis est une évaluation interne, propre à chaque opérateur, programmée pour le courant 2017. L'InterMire a lancé la discussion sur le sujet et les outils disponibles en décembre 2016.</p>
<p>Communication externe et interne sur le portefeuille.</p>	<p>L'Agence ne demande ni ne finance des actions de communication spécifiques pour les portefeuilles de projet. Par conséquent, l'InterMire n'a pas réalisé de communication externe. Un point sur les projets européens des Mire est à l'ordre du jour de chaque réunion du Collège des directeurs.</p>
<p>Soutien administratif aux Mire lors de l'élaboration des Rapports d'activités.</p>	<p>Pour les rapports d'activités 2015, l'InterMire a directement extrait de Mirabel les données permettant à chaque Mire de compléter sa liste de stagiaires, selon le modèle fourni par l'Agence.</p> <p>En préparation des rapports d'activités 2016, l'InterMire a réalisé des requêtes similaires depuis Casimire. Ces requêtes et leur utilisation seront transférées aux Mire les 12 et 14 décembre prochain ce qui améliorera leur autonomie en vue de la production des rapports suivants.</p> <p>L'InterMire relaie aussi régulièrement la non adéquation de ce tableau stagiaires FSE pour refléter correctement l'activité des Mire (phasage, nombre d'heures stagiaires,...) ainsi que la surcharge administrative rencontrée par celles-ci qui contrairement à d'autres porteurs de projets FSE doivent renseigner l'ensemble de leurs bénéficiaires.</p> <p>Enfin, à la demande de la DGO6, elle produit globalement pour le secteur des statistiques liées aux bénéficiaires à destination de l'Europe.</p>

<p><b>Gestion des projets Robin</b></p> <p>Concrétisation des développements méthodologiques amorcés avant la rédaction des projets.</p> <p>Rassemblement des supports existant et élaboration de nouveaux outils communs qui seront mis à disposition des équipes des Mire via la plateforme de formation en ligne.</p> <p>Mise en visibilité des projets à l'égard des pouvoirs subsidiant et des autres opérateurs actifs dans le cadre de l'IEJ.</p>	<p>Comme convenu, les projets Robin des 8 Mire concernées ont été intégré au portefeuille du Forem et n'ont, de ce fait, pas rejoint le portefeuille de l'InterMire et celle-ci n'en est donc pas le chef de file. Toutefois, l'InterMire a joué un rôle de centralisation important sur ce dossier, notamment, en représentant les Mire au Comité de pilotage de la Garantie Jeunesse mais également en assistant à la réunion du portefeuille de l'Initiative Emploi Jeune. L'InterMire a également assuré un suivi rapproché des problématiques liées à la valorisation des stagiaires pour ces projets en suscitant et participant aux deux réunions techniques (dont une spécifique aux Mire) sur le sujet. Enfin elle a débroussaillé la question de la répartition des Parts publiques belges entre les projets Aramis et Robin et de la valorisation de la subvention Forem comme l'une de ces Parts publiques.</p> <p>Les développements méthodologiques esquissés lors de la rédaction des projets ont reçu une suite via l'organisation d'un groupe de travail spécifique « Neets ». Bien qu'ouvert aux 11 Mire, ce groupe de travail a rassemblé des participants issus des 8 Mire disposant d'un projet Robin. Il s'est réuni à deux reprises en 2016. La première fois sur les méthodes d'accrochage spécifiques à ce public, la seconde sur le contenu des accompagnements collectifs.</p> <p>Deux mindmaps internes ont été créés suite aux deux réunions du groupe de travail. Ils ont été diffusés via un dossier partagé entre les différents membres de ce groupe.</p> <p>Cette mise en visibilité a été réalisée via la participation aux différentes réunions présentées en introduction de ce point.</p>
<p><b>Nouveau projet européen</b></p> <p>Rédaction du projet et assemblage du dossier.</p>	<p>Le projet Peppermint a été rédigé et budgété par l'InterMire en début d'année 2016 pour être transmis à l'agence en février.</p> <p>Le projet soumis par l'InterMire dans la mesure 2.2 du Fonds Social Européen n'a pas été retenu. Ce projet, relu par le Cabinet, a été refusé en</p>

<p>Mise en œuvre du projet (mise en place d'un processus interne de décision et d'un processus d'opérationnalisation, définition d'un timing, lancement des groupes de travail, rédaction des outils, génération de la plateforme,...).</p> <p>Suivi financier et administratif du projet.</p>	<p>juillet 2016, par la Task Force car il s'adressait aux accompagnateurs des Mire, public non visé par la mesure 2.2.</p> <p>Le projet n'a pas été mis en œuvre. Toutefois, certaines des fonctionnalités qu'il proposait ont été intégrées dans le Plan stratégique de l'InterMire pour les trois années à venir, notamment la mise sur pied d'une plateforme d'échange d'informations entre les Mire.</p> <p>Le projet n'a pas nécessité de suivi administratif ou financier.</p>
<h2 style="text-align: center;">2. Les réponses aux défis de l'actualité</h2>	
<p><b>Actions en faveur des primo-arrivants</b></p> <p>Assurer l'interface entre les Mire et les pouvoirs subsidiant.</p>  <p>Mener une réflexion méthodologique et la transmettre aux équipes des Mire en :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- collectant des informations réglementaires et en les digérant.</li><li>- collectant les bonnes pratiques au sein des Mire ou au sein d'autres organismes.</li></ul>	<p>L'InterMire a pleinement occupé son rôle d'interface dans ce projet. Un point sur le sujet a été ajouté à chaque Comité d'accompagnement de l'InterMire afin d'évoquer les tâches réalisées et l'avancement de la situation générale. Par ailleurs, l'InterMire a également multiplié les rencontres et échanges avec le Forem afin de faciliter la parfaite transmission des informations et de participer à l'élaboration des solutions pratiques nécessaires à sa mise en œuvre. Elle a diffusé au Forem les notes et documents qu'elle a produits.</p> <p>Du côté des Mire, outre les nombreux contacts bilatéraux, le projet a été mis à l'ordre du jour de tous les Collèges depuis le mois de février 2016. Il a également été discuté lors de deux réunions des Administratifs et financiers. Ces différents moments ont permis de co-construire, avec le secteur, l'accompagnement des référents primo-arrivant ainsi que de suivre le processus d'engagement puis d'intégration de ceux-ci.</p> <p>L'InterMire a piloté et coordonné la réflexion méthodologie sectorielle. Pour commencer, elle a rédigé une note destinée à faire l'état des lieux de l'accueil des personnes étrangères ou d'origine étrangère en Belgique, enrichie par les retours de terrain.</p>

<p>- élaborant des supports mis à disposition des équipes des Mire via la plateforme de formation en ligne.</p> <p>Réaliser un travail de veille des différents appels à projets ou initiatives pouvant concerner les Mire, en particulier dans le cadre du parcours d'intégration.</p> <p>Rédiger la trame de projets communs aux Mire (à décliner ensuite selon les particularités locales).</p>	<p>L'InterMire a ensuite accompagné la mise en place de ce projet en deux temps. Premièrement, en concevant et organisant 8 journées de formations sur les différents aspects qui relèvent de cette thématique (diversité, discrimination, parcours d'intégration des CRI,...) à destination, pour l'essentiel des nouveaux référents engagés en Mire. Grâce à la pertinence des intervenants choisis, cette formation a outillé utilement les référents primo-arrivants des Mire. Elle leur a permis de se créer un réseau de personnes ressources dans les différentes thématiques abordées. Grâce à la l'intervention du Fonds sectoriel, sollicitée et gérée par l'InterMire, la formation a été quasiment gratuite pour les Mire. Deuxièmement, l'InterMire a également organisé et animé 7 séances du groupe de travail interne sur les primo-arrivants. Ces séances ont notamment permis d'échanger sur les bonnes pratiques d'accompagnement en Mire ainsi que de digérer les informations réglementaires et leurs conséquences présentées lors des formations. Tout au long de l'année, l'InterMire a également fait profiter les Mire de l'expertise acquise, notamment en répondant à leurs différentes préoccupations ainsi qu'à leurs questions techniques.</p> <p>Finalemnt, l'InterMire a également coordonné l'émergence et rédigé deux documents méthodologiques à destination des équipes des Mire, construits lors de ces groupes de travail. Le premier sur l'accueil des personnes étrangères reprend toutes les informations utiles afin de comprendre la situation, notamment administrative, de chaque personne. Le second support traite de la promotion de la diversité en entreprise.</p> <p>L'InterMire a rempli son rôle de recherche et de transmission de l'information notamment pour les appels d'Initiatives Locales d'Intégration (ILI) et des projets du Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF).</p> <p>L'InterMire a organisé un échange entre les Mire pour leurs projets ILI. Elle a également coordonné la conception et rédigé la proposition commune des</p>
--	--

<p>Établir, entretenir et consolider les liens avec les autres partenaires en amont de l'accompagnement : CRI dans le cadre du parcours d'intégration, CISP et EPS dans le cadre de l'apprentissage du français langue étrangère.</p>	<p>Mire pour le projet qu'elles soumettent à l'appel à initiatives du Forem dans le cadre du financement spécifique destiné aux primo-arrivants.</p> <p>L'InterMire a multiplié les échanges, notamment pour l'organisation des formations, avec les différents opérateurs situés en amont de l'accompagnement. Elle dispose désormais de contacts privilégiés chez la plupart d'entre eux.</p>
<p><b>Participation à l'élaboration du Dispositif unique multi-partenarial d'orientation tout au long de la vie (Dior)</b></p> <p>Informers les Mire de ces nouvelles perspectives et en leur demandant de s'y associer.</p> <p>Participer activement à l'accompagnement du changement des 13 conseillers CEFO des Mire.</p> <p>Engager un nouveau chargé de missions à la coordination des structures partenariales du Forem (destiné à devenir le cœur du service ressources du nouveau dispositif). Le profil de ce nouveau chargé de mission sera défini en concertation avec la responsable du service.</p> <p>Veiller à la formation du nouveau chargé de missions tant par rapport au métier des Mire qu'à l'orientation (vers le marché du travail), à son intégration tant à l'InterMire qu'à la CSP.</p>	<p>L'InterMire a adressé une note aux Conseils d'administration des Mire afin de les informer des évolutions du Dior et de les encourager à valider la montée en puissance de leurs conseillers Cefo sur l'axe orientation. Cette prise de position commune a été validée puis portée par l'InterMire.</p> <p>L'InterMire a organisé 4 journées de Retours opérateurs pour les conseillers Cefo des Mire. Ces journées ont permis d'accompagner les changements en cours dans ce dispositif. L'InterMire a également organisé une journée de formation, à la demande des conseillers, sur la diversité, en lien avec le projet pour l'accompagnement des primo-arrivants des Mire.</p> <p>L'InterMire ne dispose plus de chargé de missions Cefo depuis novembre 2015. Elle souhaite toutefois que ce poste soit occupé. La Coordination des Structures Partenariales demande à temporiser toutefois cet engagement, compte tenu des nombreux changements que vit ce dispositif. Une procédure d'engagement a toutefois été menée à terme en juillet 2016 mais n'a pas permis de conclure avec un candidat correspondant au profil recherché.</p> <p>Sans objet.</p>

<p>Participer aux développements méthodologiques en matière d'orientation avec comme ressources, l'expertise bâtie par les Mire ainsi qu'une analyse des outils existants. L'accent sera mis sur les métiers, méthodes et outils accessibles aux peu qualifiés.</p>	<p>L'InterMire a pris en compte cette dimension dans l'organisation de ses Retours opérateurs à destination des conseillers. C'est pourquoi deux intervenants externes sont venus apporter leurs éclairages méthodologiques sur les pratiques en matière d'orientation : un conseiller en bilan de compétences d'une Mire et un conseiller en orientation du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de l'Université Catholique de Louvain.</p>
<p><b>Coordination du projet « Permis de conduire »</b></p> <p>Assurer l'interface entre les pouvoirs subsidiant et les Mire.</p> <p>Rechercher les informations réglementaires nécessaires à la mise œuvre du projet.</p> <p>Rassembler les bonnes pratiques existant au sein des Mire et les diffuser en tirant parti des expériences menées en 2010-2011 et 2012.</p>	<p>Le projet pour le financement de l'apprentissage du permis de conduire pratique afin de faciliter l'accès à l'emploi du public CPAS a été complexe à mettre en place sur le terrain. L'InterMire a, par conséquent, assisté à 7 réunions préparatoires ou Comité d'accompagnement en 2016 afin de fluidifier les modalités prévues dans la note au Gouvernement. L'InterMire a également multiplié les contacts bilatéraux destinés à trouver des solutions aux nombreux problèmes techniques que rencontrait cette mesure.</p> <p>Par ailleurs, l'InterMire a également évoqué ce point à chaque réunion du Collège des directeurs en 2016 ainsi qu'à plusieurs séances des Administratifs et financiers. Ces moments d'échange ont permis de remonter et transmettre bon nombre de questions de terrain.</p> <p>L'InterMire a rédigé un état des lieux, début 2016, sur les informations réglementaires actuelles pour l'obtention d'un permis de conduire et leur agencement avec un accompagnement en Mire. Cette note et les lignes du temps qui la constituent ont été présentées au Comité d'accompagnement, aux partenaires de l'action ainsi qu'aux Mire lors d'une demi-journée spécifiquement consacrée au sujet.</p> <p>Les pratiques des expériences précédentes des Mire ont été collectées et intégrées dans l'état des lieux rédigé par l'InterMire.</p>

Réaliser une évaluation et un rapport sur le projet.	Les modalités du monitoring du projet ont été définies en Comité d'accompagnement. Compte tenu du temps nécessaire à une bonne mise en œuvre de ce projet, son évaluation sera menée en 2017.
<p><b>Prévention du radicalisme</b></p> <p>Poursuite de la collecte d'informations sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les problèmes concrets rencontrés sur le terrain par les équipes des Mire</li> <li>- Les avis et analyses d'experts : colloques, articles dans la presse, littérature,...</li> <li>- Les initiatives menées par d'autres organismes comme les centres régionaux d'intégration.</li> </ul> <p>Mise sur pied d'une formation à destination du management des Mire.</p> <p>Mise sur pied d'une formation à destination des équipes de terrain.</p>	<p>L'InterMire a collecté une série d'informations, notamment en provenance des Mire mais également sur base d'articles de presse et auprès de quelques experts, essentiellement afin de constituer le programme de sa formation.</p> <p>L'InterMire a recherché un intervenant adéquat et organisé une journée de formation sur cette problématique à destination du management des Mire.</p> <p>L'InterMire a organisé une journée de formation, à destination des référents du projet primo-arrivants.</p> <p>Ces deux formations ont rencontré un très grand intérêt et débouchent sur des pistes d'actions à mettre en œuvre en 2017.</p>
<b>3. Casimire</b>	
<p><b>Gestion du projet</b></p> <p>Adaptation du processus interne de suivi du projet.</p> <p>Mise en place effective du dispositif permettant la correction des bugs de l'application et l'intégration de nouveaux développements (16 réunions des utilisateurs-relais programmées).</p>	<p>Le lancement de production de Casimire a eu lieu en janvier 2016. Pendant les trois premiers mois, l'InterMire a été très attentive au bon déroulement de ce processus et a consacré beaucoup de temps à se montrer disponible et à répondre aux sollicitations des Mire et du prestataire externe.</p> <p>Le processus interne de gestion du produit à l'InterMire a finalement été confirmé tout au long de l'année.</p> <p>L'InterMire a organisé 14 réunions avec les utilisateurs-relais des Mire. Deux des réunions prévues ont été retirés, compte tenu du bon déroulement du projet. Ce nombre élevé de réunions et l'aridité des sujets abordés n'ont pas</p>



<p>Communication sur l'évolution du projet vers les instances du processus (10 réunions du G12 programmées).</p>	<p>empêchés les Mire d'être très présentes et actives (78 % de présences). Chaque réunion a permis d'évoquer le ressenti des utilisateurs, d'étudier les problèmes rencontrés et d'envisager de nouvelles améliorations.</p> <p>En parallèle, les Mire ont remonté 248 problèmes à l'InterMire via l'application prévue à cet effet. Chaque problème a été vérifié par l'InterMire puis soit écarté, moyennant explications complémentaires à l'utilisateur, soit transmis à la firme externe de développement avec une recontextualisation et des explications complémentaires. A ces interventions s'ajoutent de nombreux échanges de mails et plusieurs heures passées au téléphone afin d'apporter des éclairages complémentaires aux différentes questions qui se posent inmanquablement sur l'application.</p> <p>Finalement, l'InterMire a également commandé 250 heures de développements complémentaires sur 2016. Chaque demande ou proposition des Mire est étudiée et détaillée par le groupe des utilisateurs-relais puis priorisée par le G12. Sur base de ces priorités, les développements complémentaires, regroupés en paquets, sont commandés auprès de la firme externe puis développés sur l'instance de test de Casimire. Lorsque cette nouvelle version de l'application, suite à toute une batterie de tests, est jugée stable et conforme aux attentes, elle est déployée sur l'instance de production et devient disponible pour tous les utilisateurs. Casimire aura connu en 2016 trois nouvelles versions stables : la 1.0.4 (février) ; la 1.1.3 (septembre) et la 1.1.4 (décembre). Chacune apporte son lot de corrections et d'améliorations au logiciel.</p> <p>Le G12 est l'instance de pilotage du produit. Au vu du bon déroulement du projet, le nombre de réunion initialement prévu a été ramené à 7, en accord avec les représentants des Mire. Chaque réunion a permis de faire l'ensemble des sujets qui concernent Casimire (financement, développement, statistiques, formation,...). Les Mire sont restées, tout au long de l'année, très impliquées dans le projet tant par leur présence</p>
--	---

	effective (81 % de présences) que par le système de procuration mis en place afin que chacune puisse se positionner sur les décisions à prendre.
<p><b>Intégration de la solution statistique</b></p> <p>Accompagnement au changement des Mire et du management.</p> <p>Réalisation des requêtes du Rapport d'activités 2015 des Mire.</p> <p>Etablissement d'un groupe de travail technique sur la réalisation de nouvelles requêtes.</p>	<p>L'intégration de la solution statistique retenue par les Mire, Microsoft Power BI, a été plus énergivore que prévue. Même si la situation a évolué favorablement, il a tout d'abord fallu que l'InterMire monte rapidement en compétence dans l'utilisation du logiciel, la formation dispensée par le prestataire externe en 2015 ayant été loin d'être suffisante pour les Mire. Après avoir acquis une maîtrise suffisante, l'InterMire a consacré beaucoup de temps à la diffuser au sein des Mire, tant via ses formations qu'au travers de plusieurs supports écrits.</p> <p>L'InterMire a établi dès avril 2016, un plan d'intégration de la solution statistique en Mire. Ce plan, discuté en G12 avait pour objectif de planifier les actions de l'InterMire sur l'année afin de rendre progressivement les Mire autonomes dans leur utilisation de ce logiciel. Il reposait sur un changement de posture de l'InterMire qui devait glisser progressivement d'un rôle de fournisseur de données et de statistiques à un rôle de conseil et consultance. Ce plan a été largement respecté.</p> <p>L'InterMire a fourni aux Mire, lors du premier trimestre 2016, les statistiques issues de Mirabel nécessaires à la constitution de leurs rapports d'activités 2015.</p> <p>Par ailleurs, l'InterMire a également déjà commencé, dès novembre, à préparer les statistiques pour les rapports d'activités 2016. Ces statistiques sont désormais assorties d'un mode d'emploi complet, facilitant leur utilisation et ont fait l'objet de 2 séances de présentation aux Mire.</p> <p>Un groupe de travail technique a été formé en novembre 2016 avec pour objectif de guider la constitution de nouvelles requêtes et d'échanger sur les bonnes pratiques en la matière. La production de requêtes est essentielle pour les Mire tant dans un objectif de reporting que managérial. La première séance de ce groupe a concerné la gestion des dispositifs, indispensable</p>

<p>Helpdesk et formation des utilisateurs avancés à l'utilisation de l'outil de statistique.</p>	<p>pour produire le reporting de projets particuliers tels que « primo-arrivants, « permis de conduire », « Robin »,...</p> <p>L'InterMire a déployé d'intenses efforts en 2016 afin de former toutes les Mire à l'utilisation active de Power BI. Par conséquent, 4 sessions de 5 demi-journées de formation ont été dispensées par l'InterMire, soit 20 séances. Au total, 32 utilisateurs, au moins 2 par Mire, ont été formés à l'utilisation, basique ou avancée, du logiciel de statistiques. Cette formation intégralement construite par l'InterMire afin de s'adapter aux besoins et au niveau des utilisateurs des Mire a été augmentée d'une série de supports méthodologiques, rassemblés dans un dossier partagé.</p> <p>En parallèle, L'InterMire a également continué de répondre aux sollicitations régulières des Mire demandant la production de certaines statistiques spécifiques ou des conseils pour leurs propres requêtes.</p>
<p><b>Formation des utilisateurs</b></p> <p>Accompagnement au changement des Mire et des utilisateurs (26 demi-journées de formation sont déjà planifiées).</p> <p>Formation technique des nouveaux utilisateurs.</p>	<p>L'InterMire a terminé, début du second semestre 2016, l'accompagnement au changement et la formation des utilisateurs des Mire à l'utilisation de Casimire par 25 demi-journées de formation, dispensées directement en Mire, alors que les utilisateurs avaient déjà accès à l'application. Ces formations ont permis de revenir sur certaines difficultés de l'encodage mais également de répondre aux premières questions.</p> <p>L'InterMire a ajouté une journée complète à sa formation des nouveaux travailleurs en Mire. Les après-midi de ces deux journées de cette formation sont désormais consacrés à l'utilisation de Casimire. En 2016, 14 demi-journées auront ainsi été dispensées. Les nouveaux travailleurs des Mire ont également accès aux tutoriels de formation développés en 2015.</p>
<p><b>Suivi financier et administratif</b></p> <p>Suivi financier analytique du projet.</p>	<p>Le suivi financier du projet s'est fait tout au long de l'année 2016.</p>

Rapport régulier vers les instances concernées.	Le Conseil d'administration de l'InterMire et le G12 ont été régulièrement informés, tout au long de l'année, de l'évolution de la consommation du budget 2016 et ont reçu toutes les informations relatives au budget 2017, dès le mois d'août afin de les intégrer dans leur propre budget 2017.
<b>4. Activités structurelles au profit des Mire</b>	
<p><b>Organisation du Collège des directeurs</b></p> <p>Organisation de 12 Collèges des directeurs. Gestion logistique et administrative. Suivi des décisions.</p>	<p>12 Collèges des directeurs ont été organisés.</p> <p>Outre les aspects logistiques, l'IM s'est chargée de proposer l'ordre du jour aux Présidents du Collège, d'envoyer les invitations, de rassembler les informations préalables nécessaires, de rédiger le cas échéant des notes préparatoires, de rédiger le procès-verbal et d'assurer le suivi opérationnel des décisions. Ce dernier point est de plus en plus énergivore étant donné la complexité des thématiques et le nombre de nouveaux dossiers en 2016.</p>
<p><b>Mandats officiels</b></p> <p>Représentation des Mire au Comité d'accompagnement de l'InterMire</p> <p>Représentation des Mire à la Commission des opérateurs</p> <p>Représentation des Mire au Conseil d'administration de la Fesefa</p>	<p>L'InterMire a représenté les Mire lors de 3 Comités d'accompagnements.</p> <p>L'InterMire profite de ces Comités d'accompagnement pour remonter, en les documentant, et peser sur certaines problématiques importantes pour le secteur (limitation des mesures et du public dans les appels à projets 9 du Forem, problème des numéros de conventions pour les projets primo-arrivants, réforme des APE,...).</p> <p>L'InterMire a participé à 6 réunions de la Commission des opérateurs et aux groupes de travail (disponibilité, dégressivité et contrat F70bis).</p> <p>L'InterMire a assisté à 6 réunions du Conseil d'administration de la Fesefa, à 2 réunions de la chambre ISP et à la séance d'information sur la réforme des APE.</p>

<p>Représentation des Mire au Comité stratégique du dispositif multi-partenarial unique d'orientation tout au long de la vie</p> <p>Représentation des Mire à la Convention avec l'Enseignement de promotion sociale</p> <p>Représentation des Mire au Comité d'évaluation régional des contrats de coopération</p>	<p>L'InterMire a participé à 7 réunions du Comité de pilotage Cefo et 3 réunions du Comité de pilotage du dispositif multi-partenarial unique d'orientation tout au long de la vie.</p> <p>L'InterMire a organisé deux réunions de cette Convention. La première en mai permet de faire le point sur les résultats des projets de 2014 et 2015 et le monitoring des projets en cours; la seconde en octobre en consacrée au monitoring et à l'attribution des périodes pour les projets 2017.</p> <p>Ce Comité n'a jamais été institué. L'évaluation a été supervisée par la Commission des opérateurs.</p>
<p><b>Soutien administratif et réglementaire</b></p> <p>Réponse aux questions administratives et réglementaires des Mire.</p> <p>Interface avec l'administration. Centralisation des problèmes détectés par les Mire, communication vers l'administration puis retour d'information vers les Mire.</p> <p>Attention particulière à la simplification des plans d'action et des rapports d'activités</p>	<p>L'InterMire est sollicitée pour apporter son éclairage sur les réglementations et sur leur application concrète (décret, arrêtés d'exécution, phases, APE, ...). Elle relaie auprès des pouvoirs subsidiant, des autres Mire, des instances officielles,... des problématiques ou questions concrètes que se posent les Mire.</p> <p>Les pouvoirs subsidiant utilisent le canal de l'InterMire pour diffuser l'information aux Mire. Avant diffusion, cette information est digérée par l'InterMire pour qu'elle soit la plus pertinente possible quand elle arrive dans les Mire.</p> <p>L'InterMire participe aux 6 journées de réunions d'examen des plans d'action et des rapports d'activité des Mire organisées conjointement par le Forem, le SPW et l'agence FSE.</p> <p>L'InterMire a rédigé, après consultation des pouvoirs subsidiant, un mode d'emploi pour le rapport d'activités des Mire et actualisé son mode d'emploi pour le Plan d'actions. Ce document sert de référence aux deux parties afin de retrouver les informations convenues lors de ces discussions.</p>

	<p>L'InterMire est également force de propositions de simplifications administratives tant pour le plan d'action que pour le rapport d'activités des Mire ainsi que pour les documents qui s'y rapportent (annexes 1, annexes financières,...)</p> <p>L'InterMire a aussi servi d'interface entre les Mire et l'administration afin de faciliter le passage des Mire sur le nouvel espace personnel de la Wallonie afin d'encoder leurs Plan d'actions.</p>
<p><b>Visibilisation du secteur</b></p> <p>Le site web de l'InterMire, mis à jour régulièrement, est une vitrine professionnelle de l'activité des Mire.</p> <p>La newsletter trimestrielle tient l'ensemble du personnel et des conseils d'administration des Mire informés de l'actualité du secteur</p> <p>Le « Mais que fait l'InterMire ? » envoie aux directions et aux membres du Comité de gestion des informations synthétiques et pratiques sur les derniers éléments utiles à l'activité des Mire.</p> <p>Un communiqué ou une conférence de presse met en visibilité pour le grand public les résultats des Mire en 2015. Il est diffusé aux partenaires sociaux, à la fédération professionnelle et aux partenaires des Mire.</p>	<p>Le site web de l'InterMire a été modernisé en 2016. La rubrique des actualités est de nouveau nourrie plus régulièrement.</p> <p>L'InterMire a produit une seule newsletter en 2016, en janvier. L'activité a ensuite été arrêtée, faute de temps disponible.</p> <p>L'InterMire a produit et envoyé quatre « Mais que fait l'InterMire ? » en 2016.</p> <p>Un communiqué a été produit sur les résultats 2015 des Mire avec un focus sur les projets à destination des jeunes et des primo-arrivants. L'InterMire a diffusé ce document aux services de presse régionaux, aux partenaires sociaux et à différents acteurs institutionnels (CESW, Fesefa,...). Elle l'a également décliné par Mission régionale afin que celle-ci puisse le diffuser à ses contacts locaux.</p> <p>L'InterMire répond également régulièrement aux sollicitations externes du monde académique (présentation du secteur à l'Institut Cardijn) ou d'étudiants (questions relatives à la réalisation de travaux et mémoires).</p>

<p><b>Organisation de groupes de travail</b></p> <p>Poursuite des groupes « administratifs et financiers », « retours opérateurs Cefo », « financement des Mire », « prospection des grands comptes » et « AWIPH ».</p> <p>Attention proactive aux retours du terrain et des directions afin de mettre sur pied de nouveaux groupes de travail utiles.</p>	<p>Outre les groupes de travail liés aux thématiques sur les primo-arrivants ou à l'informatique, l'InterMire a organisé en 2016 :</p> <p>5 réunions pour les responsables administratifs et financiers.</p> <p>4 réunions et 1 formation pour les conseillers Cefo des Mire.</p> <p>3 réunions à destination du management sur la thématique de la prospection sectorielle des grands comptes.</p> <p>3 réunions pour les référents Aviq des Mire. Luc Fohal et Valérie Trévisan de l'AVIQ participent à ces réunions, qui sont l'occasion d'échanges d'informations et de réflexions réciproques.</p> <p>La thématique du financement des Mire n'a pas fait l'objet de nouveaux groupes de travail en 2016.</p> <p>L'InterMire a également organisé une série de groupes de travail supplémentaires :</p> <p>2 réunions pour les prospecteurs qui ont eu pour résultat, notamment l'harmonisation de la convention de stage.</p> <p>2 réunions sur l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi (Neets).</p> <p>Finalement, ceux-ci ont été complétés de demi-journées d'échanges sur certaines thématiques plus ponctuelles telles que les échanges sur les projets ILL, les échanges sur les projets à rentrer dans le neuvième appel du Forem, le positionnement des Mire concernant le futur contrat d'insertion,...</p>
<p><b>Formations</b></p>	<p>Au total, l'InterMire aura proposé sur 2016, toutes thématiques confondues, plus de 78 séances de formation aux Mire qui ont concerné 662 participants.</p>

<p>Dispense des formations d'accueil des nouveaux travailleurs et d'accueil des nouveaux administrateurs.</p> <p>Gestion des inscriptions, de la comptabilité et des contacts formateurs pour des formations à destination du personnel des Mire.</p>	<p>Ce succès indéniable témoigne de la pertinence des thématiques proposées et de la qualité des formations dispensées. Pour y arriver, l'InterMire s'implique très en amont du processus. La plupart de ces formations sont, en effet, conçues spécifiquement ou adaptées pour le secteur des Mire. De surcroît, l'InterMire consacre un temps non négligeable à l'introduction de dossiers au Fonds 4S qui permettent de proposer aux Mire ces formations à un tarif réduit.</p> <p>Parmi ces formations, on trouve :</p> <p><b>Dispensées par l'InterMire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La suite de la formation Casimire : 25 sessions d'une demi-journée et 250 participants.</li> <li>- Les formations Power BI : 20 séances d'une demi-journée et 126 participants.</li> <li>- La formation d'accueil des nouveaux travailleurs : 7 sessions de deux jours de formations à destination de 52 nouveaux travailleurs des Mire.</li> <li>- La formation d'accueil des nouveaux administrateurs n'a pas rencontré un succès suffisant pour être renouvelée.</li> <li>- La première journée du cycle complet de formation pour les référents primo-arrivants (cf. ci-dessus).</li> </ul> <p><b>Dispensées par des formateurs extérieurs</b></p> <p>L'InterMire a organisé 12 formations fédérées pour 197 travailleurs des Mire dont 7 nouveaux thèmes en 2016 (<i>les nouveaux thèmes sont repris en italique</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Bâtir une stratégie de présence sur les réseaux sociaux : 1 session d'un jour et 10 participants.</i></li> <li>- <i>Boîte à outils : 1 session de 5 jours et 12 participants.</i></li> <li>- Connaissance de l'entreprise : 2 sessions de deux jours et 17 participants.</li> </ul>
---	---



<p>Accueil ces modules de formation juridiques organisés par la Fesefa.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Cycle complet pour référents primo-arrivants : 2 sessions de 5 jours et 19 participants.</i></li> <li>- <i>Gestion de la diversité : 1 session d'un jour et 8 participants (CEFO).</i></li> <li>- <i>Interculturalité dans un contexte professionnel : 1 session d'un jour et 9 participants.</i></li> <li>- <i>Marchés publics au quotidien : 1 session d'un jour et 9 participants.</i></li> <li>- <i>Nouvelles technologies en recherche d'emploi : 2 sessions d'un jour et 14 participants.</i></li> <li>- <i>Prévention du radicalisme violent : 2 sessions d'un jour et 26 participants.</i></li> <li>- <i>Prospecter efficacement : 2 sessions de deux jours et 17 participants.</i></li> <li>- <i>Roue du changement : 3 sessions de 3 jours et 29 participants.</i></li> <li>- <i>Techniques de créativité : 3 sessions de 2 jours et 27 participants.</i></li> </ul> <p>L'InterMire a accueilli 4 formations juridiques (CCT d'entreprise, fin du contrat de travail, télétravail, temps de travail) organisées par la Fesefa qui ont rassemblés 29 participants.</p> <p>En outre, à la demande des Mire, l'InterMire a organisé des séances de supervision (animée par une formatrice externe) à destination des coordinateurs et des responsables administratifs et financiers. Quatre demi-journées ont intéressé 8 personnes.</p>
<p><b>Assistance et conseil informatique</b></p> <p>Assistance informatique des Mire</p>	<p>L'InterMire répond à toutes les questions techniques qui lui sont posées en matière informatique. En 2016, l'immense majorité des questions posées à l'InterMire concernaient Casimire ou Power BI.</p>
<p><b>Collaborations avec les Fonds sectoriels</b></p> <p>Suivi des collaborations avec l'APEF (bilans de compétences), le Fonds des hôpitaux privés, le Fonds des maisons de repos.</p>	<p>L'InterMire a maintenu sa collaboration concernant les bilans de compétences. Elle a représenté les Mire à 2 réunions d'interventions organisées par l'Apef entre les opérateurs intervenant dans cette mesure.</p>

<p>Gestion administrative et financière</p> <p>Evaluation des projets</p> <p>Organisation de groupes de travail thématiques</p>	<p>L'InterMire a également poursuivi sa collaboration avec les Fonds des hôpitaux privés et celui des maisons de repos et soins.</p> <p>L'InterMire se charge pour chacun de ces projets de tenir un monitoring et une gestion administrative.</p> <p>L'InterMire a réalisé, au second semestre 2016, une évaluation quantitative et qualitative des conventions avec les Fonds des hôpitaux privés et celui des maisons de repos et soins qui ont abouti à leur prolongation.</p> <p>L'InterMire a organisé 4 réunions pour les conseiller en bilans de compétences.</p>
<p><b>Veille</b></p> <p>Poursuite de la mission de veille.</p>	<p>L'InterMire a poursuivi sa mission de veille tant politique que médiatique.</p>
<p><b>5. Activités structurelles de gestion</b></p>	
<p><b>Gestion de l'équipe</b></p> <p>Stabilisation de l'équipe actuelle.</p> <p>Intégration d'un chargé de missions à la coordination des structures partenariales.</p> <p>Poursuite du plan de formation de l'équipe qui garantit 5 j. de formation / personne / an).</p> <p>Révision du règlement de travail.</p>	<p>L'équipe de l'InterMire est resté stable pendant la majeure partie de l'année 2016. En fin d'année, l'InterMire a toutefois dû acter un départ (déjà remplacé) et un licenciement.</p> <p>Sans objet (cfr. point 2).</p> <p>Le personnel de l'InterMire a suivi 39 jours de formation en 2016, soit une moyenne de 6,9 jours par ETP.</p> <p>Le règlement de travail a été intégralement refondu et correctement enregistré en novembre 2016.</p>
<p><b>Gestion des instances</b></p> <p>Organisation de 2 Assemblées générales.</p>	<p>L'InterMire a organisé 1 Assemblée générale.</p>

<p>Organisation de 5 Conseils d'administration complétés de Conseils d'administration extraordinaires à chaque fois que nécessaire.</p> <p>Organisation de 10 Comité de gestion.</p>	<p>L'InterMire a organisé 6 Conseils d'administration.</p> <p>L'InterMire a organisé 6 réunions du Comité de gestion.</p>
<p><b>Gestion financière</b></p> <p>Suivi budgétaire des différents pans de l'activité de l'InterMire.</p> <p>Suivi de la libération du financement structurel.</p> <p>Gestion de la trésorerie.</p>	<p>Le suivi budgétaire a été correctement réalisé tout au long de l'année. Le Conseil d'administration a régulièrement été informé des résultats des contrôles budgétaires.</p> <p>La libération du financement structurel et du financement complémentaire ont fait l'objet d'un suivi rapproché et ont été évoqué lors de chaque Comité d'accompagnement de l'InterMire.</p> <p>En 2016, la trésorerie de l'InterMire a été artificiellement bonne étant donné la non-consommation de la subvention Cefo de 50.000 € (cf. point 2).</p>
<p><b>Développement d'une vision prospective</b></p>	<p>L'InterMire a, sur l'impulsion de ses instances, préparé et rédigé un Plan stratégique triennal (2017 – 2019) lui offrant une vision à moyen terme sur les missions qu'elle s'apprête à remplir. Ce Plan stratégique a été élaboré sur base d'un processus collectif, impliquant à chaque étape toutes les Mire qui souhaitent s'y associer afin de refléter au mieux les envies sectorielles. Il a été présenté et discuté lors de plusieurs réunions du Conseil d'administration.</p>